



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION**

**AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER
EXERCICE 2019**

Avis public est par la présente donné que la Ville de Charlemagne, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le mardi, 5 mai 2020 à 19h00, déposera le rapport financier ainsi que le rapport des auditeurs externes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, conformément à l'article 105.1 de la loi sur les cités et villes.

Donné à Charlemagne
ce 29 avril 2020

Philippe Lapointe
Directeur général et greffier